



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 6 JUILLET 2026 À 09H30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présent (e.s) :

Benoît JIMENEZ - Président ; Tony FIDAN - Vice-Président ; Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente ; Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président ; Fabio LUNAZZI - Vice-Président ; Éric BATTAGLIA - Vice-Président ; Nadège FERTÉ - Vice-Présidente ; Cécile CALAS - Vice-Présidente ; Pedro TRAVISCO - Vice-Président ; Serge BRIANCHON - Vice-Président.

Absent (e.s) excusé (e.s) :

Maurice MAQUIN - Vice-Président ; Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente ; Jean SAMAT - Vice-Président ; Cyril MOUGEOT - Vice-Président ; Fernando DE SOUSA - Vice-Président ; Hasan KARADAG - Vice-Président.

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général ; Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe - Administration et Ressources ; Deborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe - Gestion de Projets.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte rendu de la réunion de Bureau précédente

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2026

Benoît JIMENEZ présente l'agenda des élus.

Éric CHANAL rappelle la programmation de la journée d'information à destination de l'ensemble des délégués du SIAH le lundi 14 septembre, et fait un point, suite à sollicitation des délégués, sur le nombre de réponses apportées quant à leur participation à cette journée de sensibilisation aux missions et enjeux du SIAH.

Courrier de la Préfecture du Val d'Oise concernant le renouvellement de la composition de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) du Val d'Oise

Après exposé des éléments principaux par Célia DUBERTRAND, le Bureau décide de présenter la candidature de Serge BRIANCHON.

Procédures

Juridique

Accident voie publique du 8 juillet 2019 à Écouen

Éric CHANAL indique que la commune d'Écouen, à ce stade de la procédure, considère que sa responsabilité ne peut pas être engagée suite à cet accident.

Éric CHANAL ajoute que l'assureur du SIAH a désigné un avocat qui s'est saisi du dossier et qui se positionnera sur une éventuelle démarche amiable en parallèle de la procédure judiciaire.

Attribution(s)

Marché public de travaux relatif à la réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue de Sévy et rue de derrière-le-Sévy à Fontenay-en-Parisis (Opération n° FONT219)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à COLAS France pour un montant de 465 480,10 € HT.

Marché public de travaux relatif à la gestion des espèces exotiques envahissantes du site du Vignois par curage d'une partie d'ouvrage (Marché n° 12-26-03)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à CURAGES DRAGAGES ET SYSTEMES pour un montant de 53 700 € HT.

Marché public relatif à l'utilisation des logiciels KIS et INDIGAU pour la gestion patrimoniale des réseaux eaux usées et eaux pluviales (Marché n° 06-26-05)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public d'une durée de 4 ans est attribué à la société Altereo Innovation et Digital pour un montant maximum de 70 160 € HT sur la durée du marché.

Avenant(s)

Marché public de travaux relatif à la réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées situé entre la rue des Vergers et le chemin des Moutons à Bouffémont - Avenant n° 1 (Opération n° 482F)

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet avenant n° 1.

Marché public de démolition d'un pavillon situé au 1 avenue du Stade à Sarcelles dans le cadre du marché public de travaux relatif au projet d'aménagement hydroécologique du Petit Rosne et du Ru de la Marlière à Sarcelles - Avenant n° 1 (Opération n° 515A)

A l'obtention du permis de démolir, un diagnostic de repérage sur les parties non apparentes a révélé des matériaux amiantés non décelés dans le premier diagnostic, ce qui induit un surcoût lié aux travaux de désamiantage.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet avenant n° 1.

Point d'information : Avenant n° 3 au marché public de réhabilitation des réseaux d'assainissement des avenues des Roses, des Glycines, Hoche, Henri Dunant, des Violettes, du Maréchal Bessières, du Château et de la rue des Écoles à Le Thillay (95) - Lot n° 1 : Travaux de chemisage (Opération n° 482IB)

Déborah TANGUY informe les membres du Bureau que cet avenant vise à modifier la répartition financière entre les entreprises du groupement et ne présente donc aucun impact financier sur le marché de travaux.

Affaires foncières

Point sur les discussions avec ICADE dans le cadre du projet d'assainissement de l'opération n° 504 à Sarcelles (Émile Zola)

Déborah TANGUY indique que ce point sera évoqué avec le Maire de Sarcelles lors d'une rencontre programmée avec les services du SIAH le 20 juillet, en présence de Maurice MAQUIN.

ASSAINISSEMENT

ONG Inter Aide - Projet d'accès à l'eau en Sierra Leone

Éric CHANAL informe les membres du Bureau qu'il a été sollicité par l'ONG Inter Aide, actuellement à la recherche de financements pour ses programmes d'accès à l'eau en Sierra Leone.

Éric CHANAL précise que, conformément aux critères établis jusqu'à présent par le SIAH, seuls des projets en corrélation avec les compétences du syndicat et portés par des associations présentes sur son territoire sont éligibles à une possible participation financière du SIAH.

Benoit JIMENEZ indique que le SIAH a signé en 2025 une convention de coopération décentralisée, portant sur un appui uniquement technique de la part du SIAH, dans le cadre d'un projet d'assainissement non collectif en Haïti.

Éric CHANAL rappelle le contexte et précise avoir été sollicité en 2024 par un agent du SIAH sur la possibilité de créer une coopération, entre le syndicat et deux associations domiciliées à Garges-lès-Gonesse et Goussainville, dans le cadre d'un projet d'assainissement non collectif afin de protéger une baie située au nord de l'île d'Haïti et classée à l'UNESCO.

Cette coopération décentralisée porte sur des formations, des échanges techniques et un appui méthodologique assurés par le SIAH, pour le renforcement des capacités des cadres de la

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement en Haïti (DINEPA) dans les domaines de l'assainissement non collectif et des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

Le Bureau émet un avis défavorable quant à la participation du SIAH au financement des projets de l'ONG Inter Aide.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Réunion le 20 juillet avec Monsieur le Maire de Sarcelles concernant les projets du SIAH

Ce point est exposé par Déborah TANGUY.

RESSOURCES HUMAINES

Point sur les arrivées

Éric CHANAL informe les membres du Bureau des dernières arrivées au 1^{er} juillet :

- Nancy SOW en tant que technicienne assainissement collectif et assainissement non collectif au service Exploitation,
- Magali MONNET a rejoint le service Administration générale.

Par ailleurs, Rabeh BOUHADJAR est nommé adjoint au responsable du service surveillance du Patrimoine.

Retour sur la réunion du 29 juin 2026 - Comité Social Territorial (CST)

Tony FIDAN énonce l'ordre du jour du CST et précise que l'ensemble des points qui ont été soumis au CST ont recueillis un avis favorable rendu à l'unanimité des membres.

Tony FIDAN souligne la qualité des échanges et le travail préparatoire qui est effectué par les équipes du SIAH et les membres de l'organisation syndicale avant chaque réunion du CST, depuis son installation.

Éric CHANAL informe les membres du Bureau de la tenue des élections professionnelles début décembre 2026. Actuellement, une organisation syndicale autonome représente les agents du SIAH.

Fin de la réunion de Bureau à 10h25

Prochaine réunion de bureau lundi 7 septembre 2026 à 09h30